

Paris, le 4 octobre 2023

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous informer que le jury national des « Villes et Villages Fleuris », réuni en séance plénière le 13 septembre 2023, a décidé d'attribuer le label « 4 Fleurs » à la Ville de Bois-Colombes.

Un accueil de qualité a été fait au jury. La présence de nombreux agents et intervenants, tout au long de la visite, a été particulièrement appréciée tout comme la clarté et la qualité du dossier de candidature. Élus et techniciens font preuve, dans chacune de leurs réalisations, d'une bonne connaissance des critères du label, gage de qualité de vie et de préservation de la biodiversité sur le territoire.

Les nombreuses actions visant à mieux faire connaître la nature environnante, tels que la Fête de la Nature, Troc et Jardin, les ateliers pédagogiques dans les écoles ou encore les circuits de balade sur la commune, traduisent l'esprit de Ville Nature engagée de Bois-Colombes.

Avec ses parcs, ses squares, ses jardins publics et sa promenade verte, la ville possède une belle diversité végétale qu'elle sait enrichir d'essences adaptées au changement climatique. Le jury félicite tout particulièrement les travaux engagés dans le Parc Pompidou. L'omniprésence de plantes couvre-sols et de plantes vivaces (dont la protection à l'aide de ganivelle est par ailleurs une excellente initiative) apportent harmonie et lumière sur l'ensemble du territoire.

À Bois-Colombes, la gestion environnementale est l'objet de beaucoup de soin, en témoignent la mise en place du plan de sobriété énergétique, la création d'îlots de fraîcheur à travers la ville, la déminéralisation des sols et la désimperméabilisation de la cour d'école Jules Ferry. Canaux, noues et mares sont de véritables atouts pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Les pratiques vertueuses (gestion différenciée, recyclage des matériaux et des ressources, usage de véhicules électriques, zéro-phyto...) sont à poursuivre.

Le jury préconise, en complément de l'excellente initiative de la réalisation de l'inventaire des oiseaux avec la LPO, la réalisation d'un atlas de la biodiversité dans le but d'optimiser la protection des espèces fragiles sur le territoire.

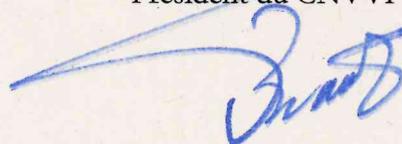
L'espace public, propre et entretenu, témoigne d'une urbanisation maîtrisée et d'une volonté de mettre l'humain au cœur des déplacements (accessibilité, voies de transports décarbonés...).

Bois-Colombes est sans aucun doute une ville durable, dans laquelle il fait bon vivre.

La remise des prix nationaux aura lieu le 12 décembre au Pavillon d'Armenonville à Paris, une invitation officielle vous sera adressée prochainement.

Avec toutes mes félicitations pour l'obtention de cette 4ème Fleur, je vous prie d'agr er,  
Monsieur le Maire, l'expression de ma consid ration distingu e.

Thibaut BEAUT   
Pr sident du CNVVF



Monsieur Yves R VILLON  
Maire de BOIS-COLOMBES

